

ÉDUCATION | L'éloquence s'exprime au Conseil Départemental !

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques organise des concours destinés aux publics des établissements scolaires français et de l'étranger, de l'école élémentaire à l'université. La section de l'Ariège organise chaque année le concours d'éloquence "plaisir de dire" en partenariat avec les collèges.

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont pas moins de 320 collégiens ariégeois qui ont pu s'essayer à l'éloquence, 19 ont été retenus ou désignés par leur classe pour participer à la grande finale qui aura lieu Conseil Départemental le :

Mercredi 29 mai à 9h00
- Salons du Conseil Départemental -

À cette occasion vous pourrez assister à la prestation orale de chacun d'entre eux.

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication

05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr